



Enquête longitudinale ETUDIANT-E-S, **vague 2014** (n= 1'152) :

Données ETUD2014 : **Bourses d'études**

Attention : les pourcentages étant arrondis,
les totaux peuvent varier de 99% à 101%

OVE – juin 2015

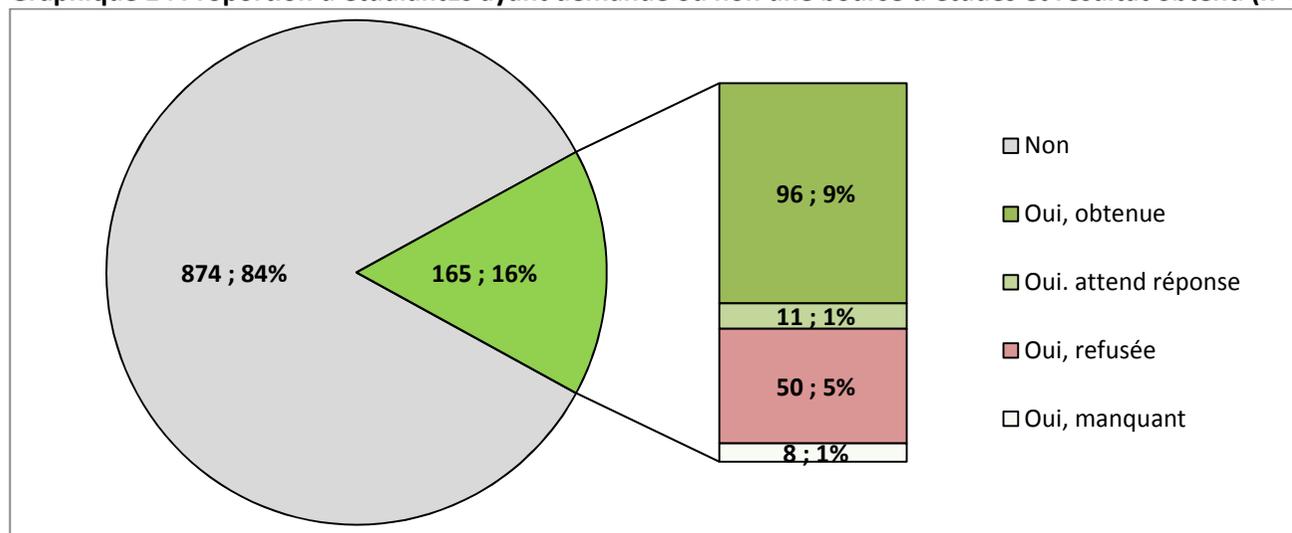
Données : vague 2014 (n=1'152) de l'enquête longitudinale Etudiant-e-s de l'OVE (enquête par questionnaire, adressée pour 2014 à tous les étudiantEs entrants à l'UNIGE en septembre 2013).

Les répondantEs étaient dans le 2ème semestre de l'année académique 2013-2014.

L'enquête longitudinale -centrale pour la constitution d'une base de données utile à la prise de décision- explore depuis 2006 un grand nombre de thèmes relatifs aux conditions de vie et d'études de notre population estudiantine.

1. Demande d'une bourse d'études

Graphique 1 : Proportion d'étudiantEs ayant demandé ou non une bourse d'études et résultat obtenu (n=1'039).



Source : enquête Étudiant-e-s 2014

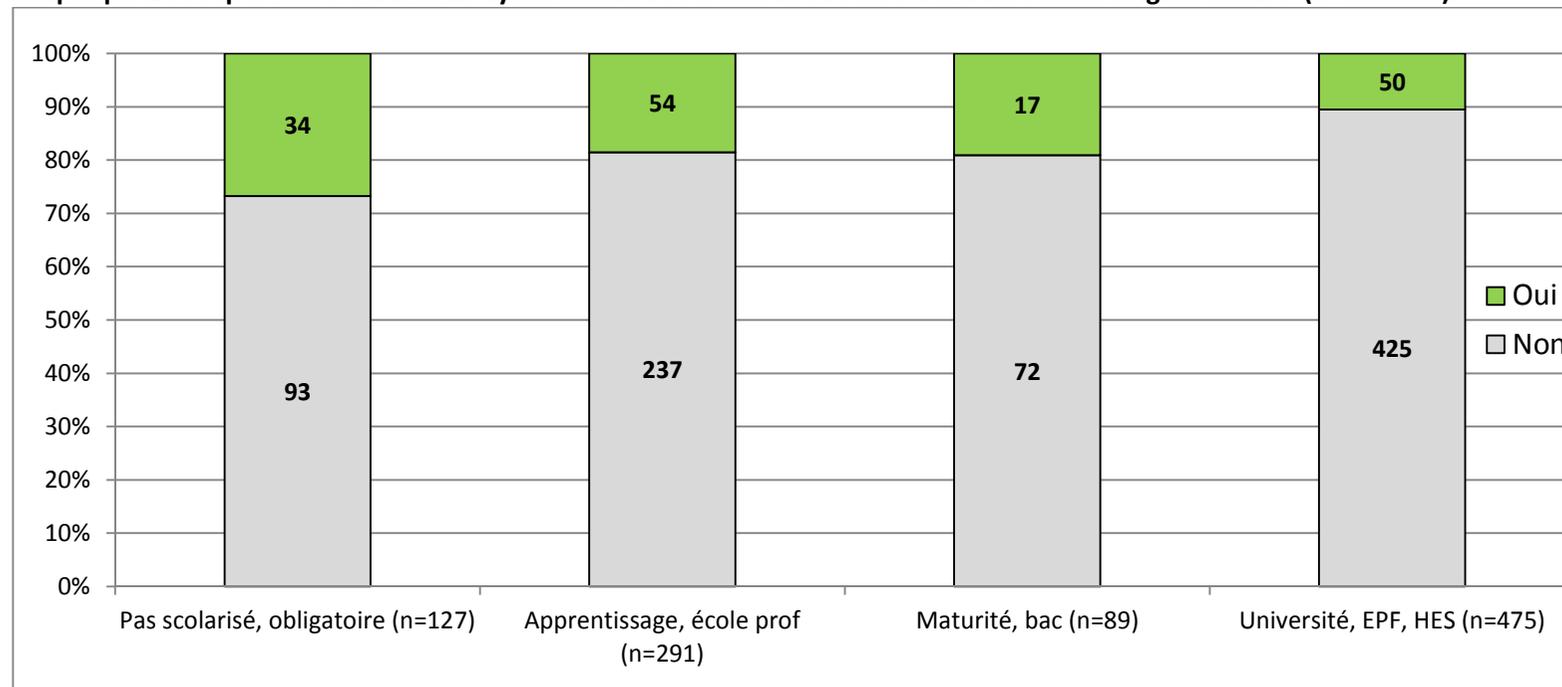
La majorité des étudiantEs n'a pas demandé de bourse d'études (84% des répondants) pour l'année 2013-2014. Parmi ceux-ci, 10% ont indiqué vouloir faire une demande l'année suivante (voir section 3).

Il y a tout de même 16% d'étudiantEs qui en ont fait la demande, dont 9% ont reçu une réponse positive et 5% (30.3% des demandeurs) se sont vus refuser la bourse¹.

Les graphiques suivants mettent en avant certaines variables qui peuvent influencer le fait de demander une bourse. Les effectifs représentés ne correspondent pas au total illustré dans le graphique 1 car les étudiantEs ne répondent pas à toutes les questions.

¹ La réponse « *Oui, manquant* » représente 8 étudiantEs qui ont affirmé avoir demandé une bourse mais qui n'ont pas précisé le résultat de la demande.

Graphique 2 : Proportion d'étudiantEs ayant demandé ou non une bourse d'études selon l'origine sociale² (n=effectifs).



Source : enquête Étudiant-e-s 2014

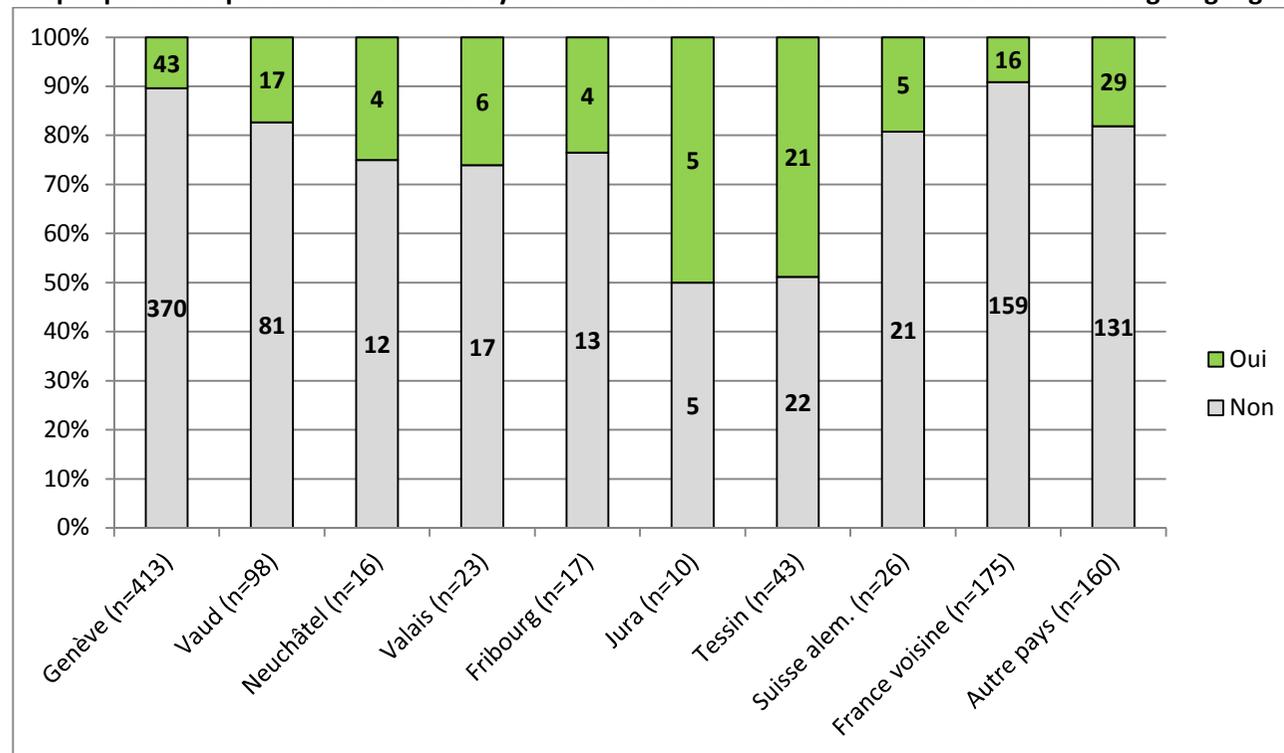
Les étudiantEs ayant un père peu ou non scolarisé sont proportionnellement plus nombreux (27%) à demander une bourse. Les moins nombreux (12% quand-même) sont celles et ceux dont le père est diplômé d'une haute école.

De manière linéaire, plus l'origine sociale de l'étudiantE est élevée, moins il aura tendance à demander une bourse d'études. Les catégories « *Apprentissage, école prof* » et « *Maturité, bac* » ne se distinguent pas, comme dans la majorité des réponses du questionnaire.

Notons que la relation exposée par le graphique est **significative**.

² L'origine sociale est définie selon le niveau de formation du père.

Graphique 3 : Proportion d'étudiantEs ayant demandé ou non une bourse d'études selon l'origine géographique³ (n=effectifs).



Source : enquête Étudiant-e-s 2014

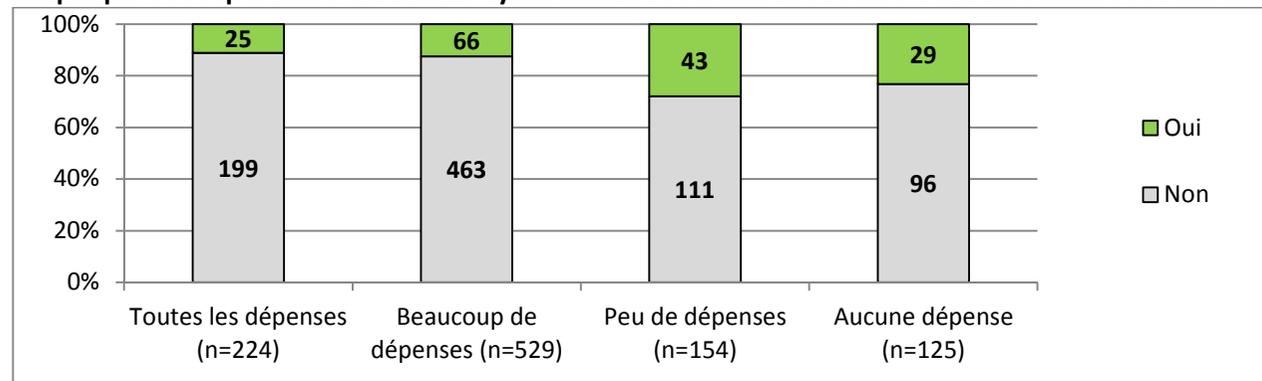
ATTENTION aux petits effectifs pour le canton du Jura

L'origine géographique joue un rôle **significatif** sur la demande de bourse d'études. En effet, la proportion d'étudiantEs qui demandent une bourse diffère selon le lieu d'obtention du diplôme secondaire.

Alors que très peu de *genevois* et de *français* demandent une bourse (environ 10% pour les deux), près de 50% des *tessinois* et *jurassiens* ont fait cette demande.

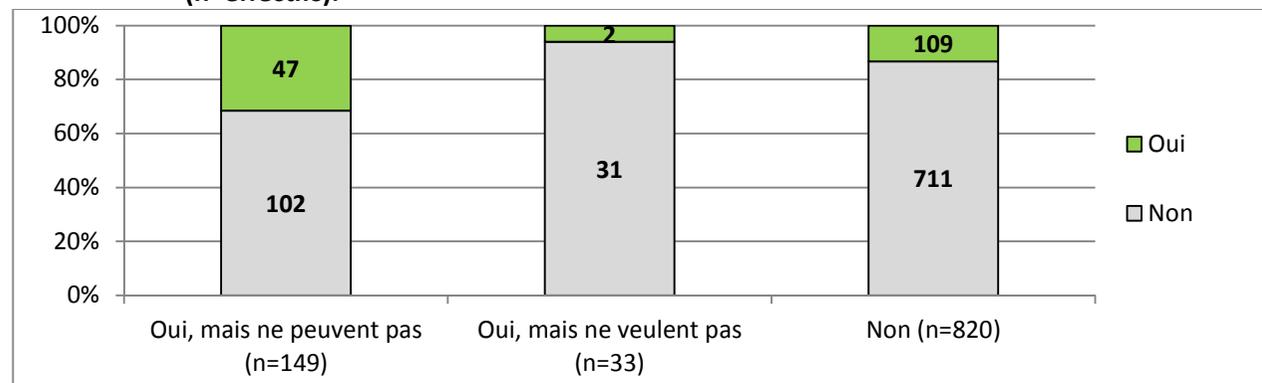
³ L'origine géographique est définie en fonction du lieu d'obtention du diplôme d'études secondaires
OVE, ETUD2014

Graphique 4 : Proportion d'étudiantEs ayant demandé ou non une bourse d'études selon le soutien financier parental (n=effectifs).



Source : enquête Étudiant-e-s 2014

Graphique 5 : Proportion d'étudiantEs ayant demandé ou non une bourse d'études selon le désir d'être aidé davantage financièrement par les parents (n=effectifs).

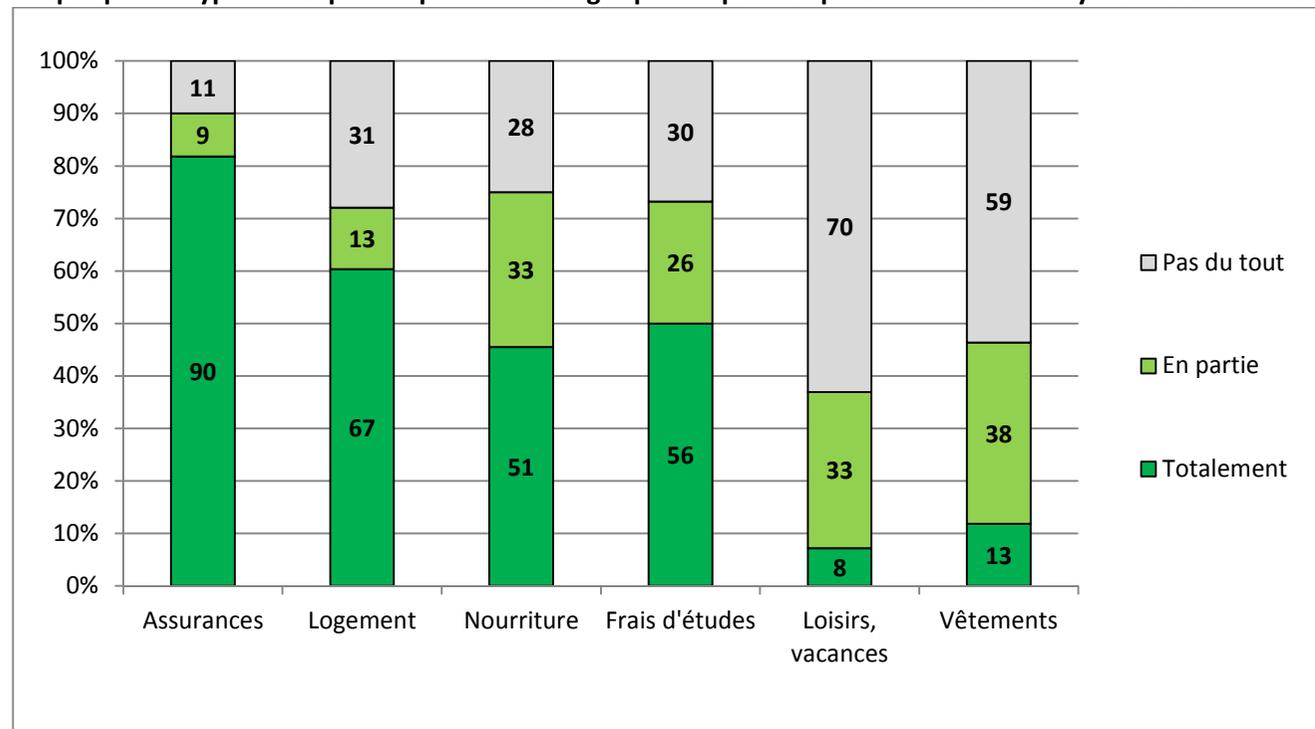


Source : enquête Étudiant-e-s 2014

Le soutien financier parental influe de manière **significative** sur la demande de bourse d'études. Plus les parents contribuent à l'entretien des enfants, moins ces derniers demanderont une bourse (la catégorie des étudiantEs pour lesquels les parents ne paient *Aucune dépense* inclut très probablement des étudiantEs qui ne souhaitent pas une aide parentale ou qui sont de fait indépendants de ceux-ci).

Le deuxième graphique montre que ce sont surtout les étudiantEs dont les parents sont dans l'incapacité de les aider davantage au niveau financier qui sont proportionnellement les plus nombreux à demander une bourse d'études (31.5%). Seul 2 étudiantEs se sont vu refuser une aide plus importante de la part des parents pour des raisons autres que l'incapacité financière à y faire face.

Graphique 6 : Types de dépenses prises en charges par les parents pour les étudiantEs ayant fait une demande de bourse d'études (n=effectifs)



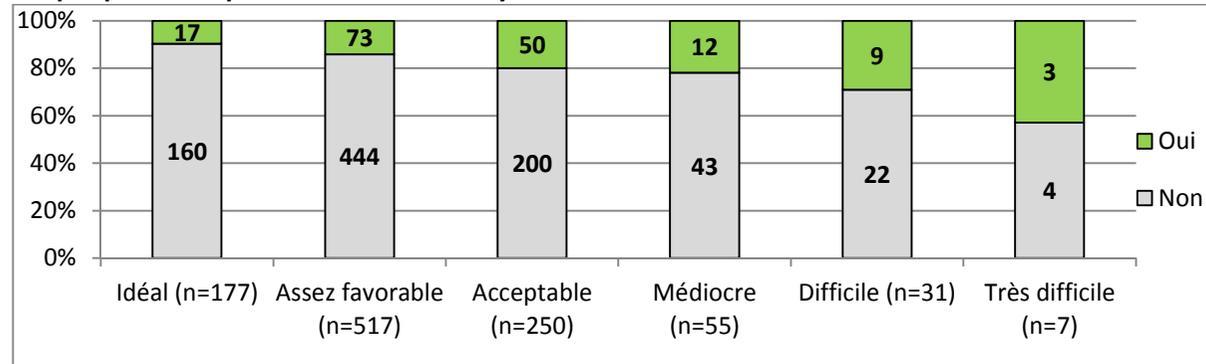
Source : enquête Étudiant-e-s 2014

Parmi les étudiantEs qui ont demandé une bourse d'études en 2013-2014, l'aide financière des parents diffère **significativement** selon les types de dépenses. Pour une majorité de ces étudiantEs, les parents paient totalement les assurances (81%) et le logement (60%).

La nourriture et les frais d'études sont également souvent payés totalement ou en partie par les parents. Par contre les dépenses liées aux loisirs et vêtements sont plus rarement financées par les parents.

Dès lors, nous pouvons conclure que la majorité des étudiantEs qui demandent une bourse d'études ne sont pas totalement autonomes financièrement et dépendent encore de leurs parents pour un certain nombre de dépenses.

Graphique 7 : Proportion d'étudiantEs ayant demandé ou non une bourse d'études selon l'auto-évaluation du niveau vie (n=effectifs).

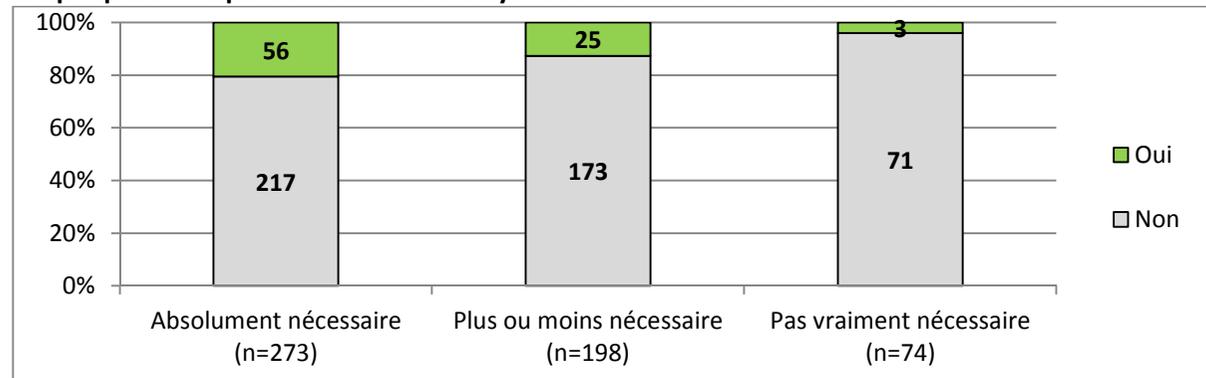


Source : enquête Étudiant-e-s 2014

Le lien entre l'auto-évaluation du propre niveau de vie et une demande de bourse est ici évident. En effet, plus les étudiantEs évaluent positivement leur niveau de vie, moins ils ont tendance à demander une bourse d'études.

Précisons aussi que les effectifs des catégories *Difficile* et *Très difficile* sont faibles, ce qui rend l'interprétation plus fragile.

Graphique 8 : Proportion d'étudiantEs ayant demandé ou non une bourse d'études selon la nécessité d'avoir une activité rémunérée (n=effectifs)



Source : enquête Étudiant-e-s 2014

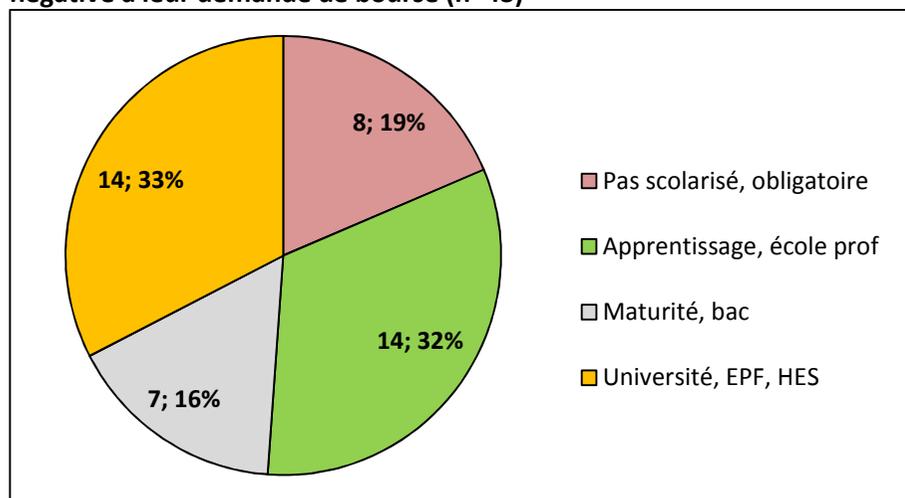
56 étudiantEs (21%) ayant précisé que leur activité rémunérée est *Absolument nécessaire* ont fait la demande pour une bourse d'études. Cette proportion diminue (4%) lorsque l'activité rémunérée n'est pas nécessaire pour l'étudiantE.

Cette relation est **statistiquement significative**.

2. Profil des étudiantEs n'ayant pas reçu de bourse d'études

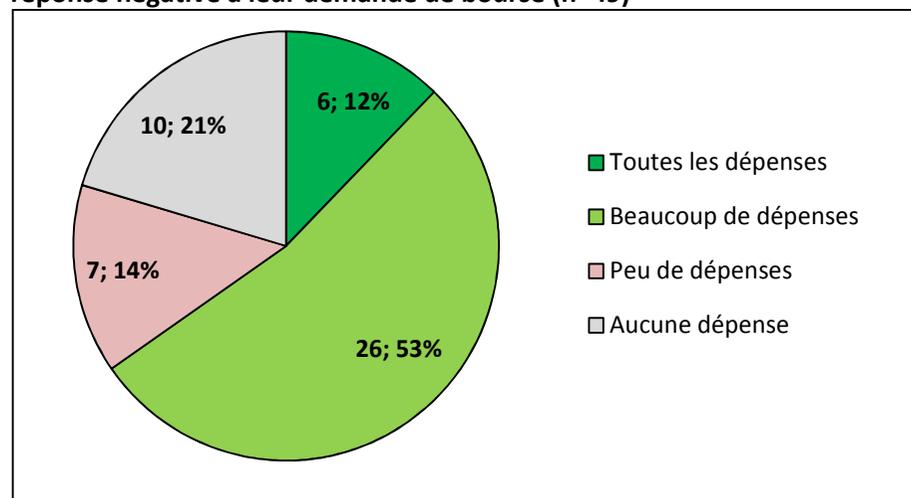
Les graphiques suivants représentent les caractéristiques des étudiantEs dont la bourse leur a été refusée (n=50)⁴. Etant donné qu'il s'agit de faibles effectifs repartis en plusieurs catégories, il est difficile de généraliser ces résultats pour l'ensemble de la population estudiantine.

Graphique 9 : Origine sociale des étudiantEs ayant reçu une réponse négative à leur demande de bourse (n=43)



Source : enquête Étudiant-e-s 2014

Graphique 10 : Aide financière parentale des étudiantEs ayant reçu une réponse négative à leur demande de bourse (n=49)

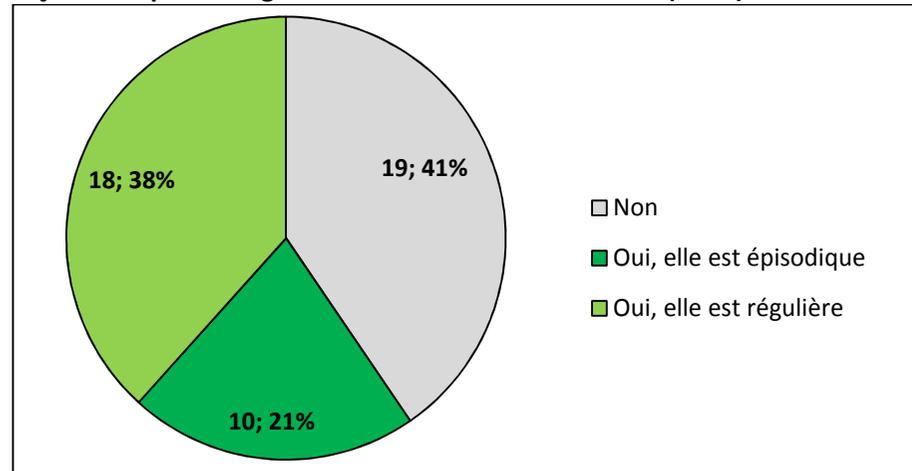


Parmi les étudiantEs qui n'ont pas reçu la bourse d'études demandée, ceux qui ont un père universitaire ou qui viennent d'un apprentissage/école professionnelle sont plus représentés.

Par ailleurs, 32 étudiants (65%) qui se sont vu refuser une bourse d'études reçoivent une aide financière totale ou importante de leurs parents.

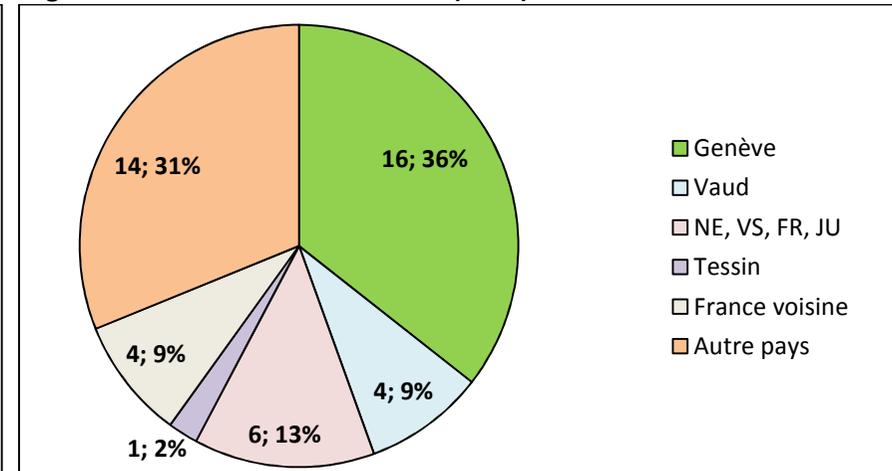
⁴ Dans les graphiques, le total n'est pas égal à 50 car certaines réponses sont manquantes.

Graphique 11 : Activité professionnelle rémunérée des étudiantEs ayant reçu une réponse négative à leur demande de bourse (n=47)



Source : enquête Étudiant-e-s 2014

Graphique 12 : Origine géographique des étudiantEs ayant reçu une réponse négative à leur demande de bourse (n=45)



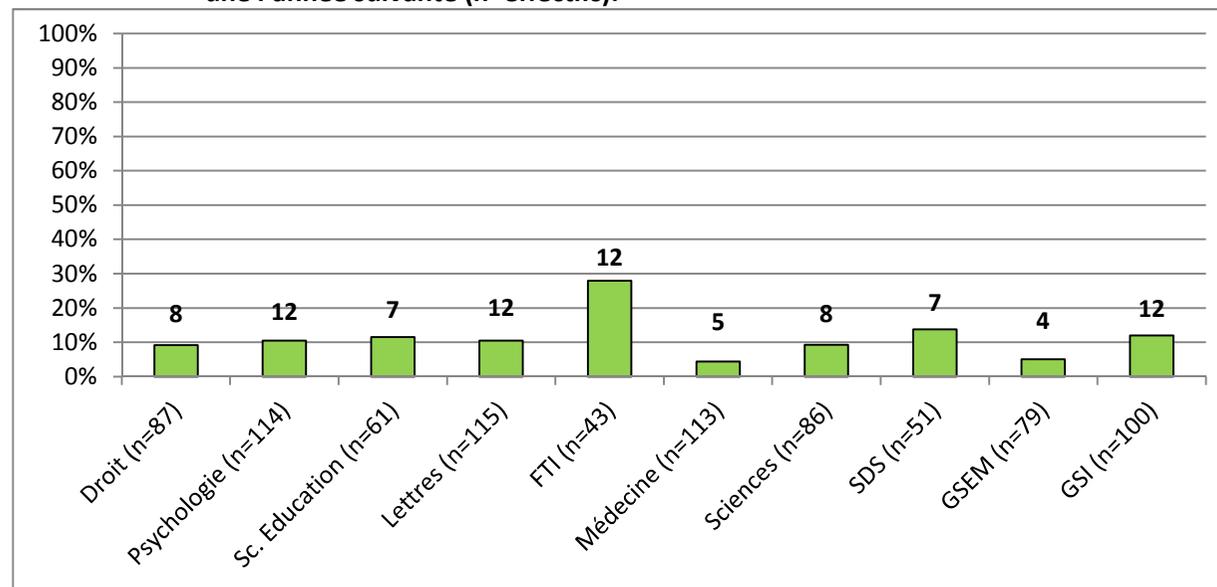
Plus de la moitié (59%) des étudiantEs qui ont reçu une réponse négative pour une bourse d'études ont une activité rémunérée épisodique ou régulière. Il n'est malheureusement pas possible de savoir si l'emploi a été trouvé avant la demande de bourse ou après. Dans le second cas, le fait de travailler pourrait être interprété comme la solution de secours après le refus de la bourse.

En ce qui concerne l'origine géographique, beaucoup de refus ont été formulés aux étudiantEs venant d'autres pays (hors France). Sur les 29 demandes de bourses des étrangers (voir graphique 3), 14 se sont conclues par une réponse négative. En comparaison, le nombre de refus pour les genevois est quasiment le même (n=16), mais la proportion par rapport au nombre de demandeurs genevois pour une bourse est bien plus faible ($16/45 = 35\%$).

Rappelons que la question posée relative aux bourses englobait toutes les demandes de bourses, sans en spécifier le type ni le canton ou le pays dans lequel la demande avait été déposée. Rappelons ici que les étudiantEs *étrangers* ne peuvent en principe pas demander de bourse en Suisse (à l'exception des bourses fédérales préalables à leur arrivée en Suisse ou des bourses privées, d'excellence ou non), et ne sont susceptibles d'obtenir une bourse interne à l'UNIGE qu'à partir de la 2^{ème} année dans notre université. Or, nos répondants sont des étudiantEs en 1^{ère} année d'études à l'UNIGE.

3 Profil des étudiantEs qui n'ont pas fait une demande de bourse au cours de leur 1^{ère} année à l'UNIGE et qui envisagent de demander une bourse l'année suivante

Graphique 13 : Proportion d'EtudiantEs –selon la faculté- qui n'ont pas demandé de bourse d'études pour l'année 2013-2014 et qui envisageaient d'en demander une l'année suivante (n=effectifs).



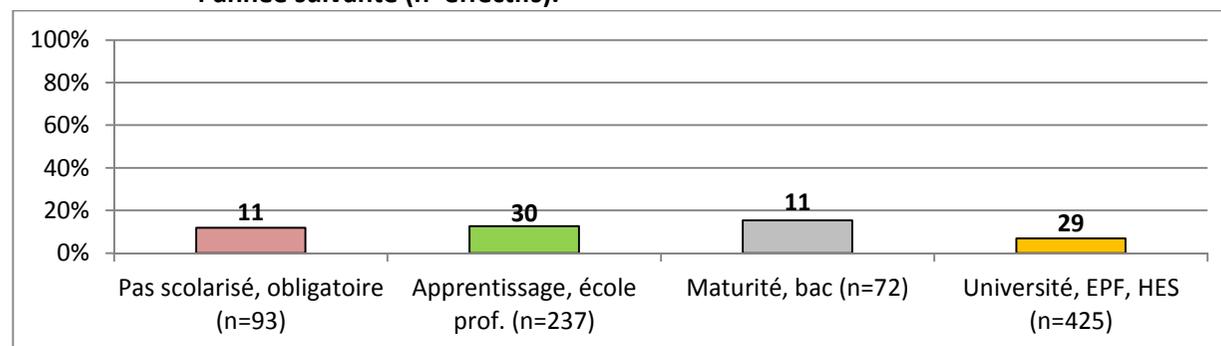
Clé de lecture :

Parmi les 87 étudiantEs en Droit qui n'ont pas demandé de bourse d'études pour 2013-2014, 8 (9%) ont l'intention d'en demander une l'année suivante.

Source : enquête Étudiant-e-s 2014

Le graphique montre que la proportion d'étudiantEs ne diffère pas de manière importante selon la faculté. Toutefois, la *FTI* se démarque avec une proportion élevée (n=12 ; 28%) par rapport aux autres facultés. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que 53% des répondantEs inscrits en *FTI* viennent de l'étranger et que ceux-ci doivent attendre la deuxième année avant de pouvoir demander une bourse d'études.

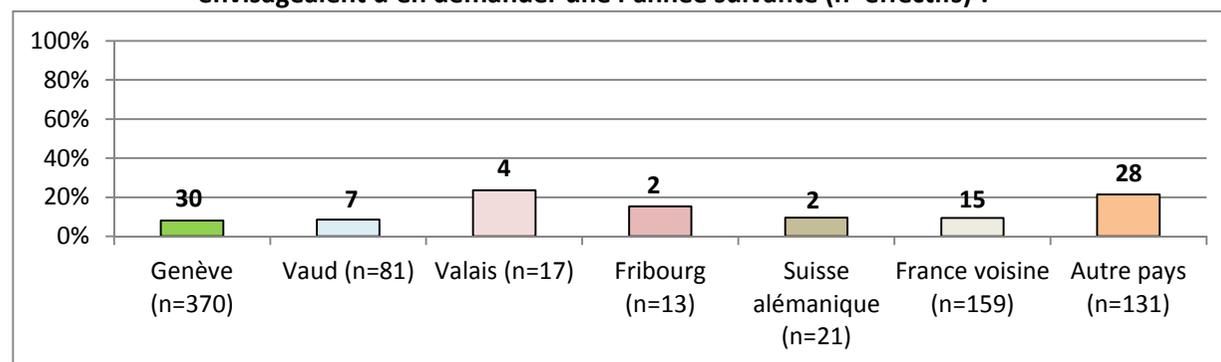
Graphique 14 : Proportion d'étudiantEs -selon l'origine sociale- qui n'ont pas demandé de bourse d'études en 2013-2014 et qui envisageaient d'en demander une l'année suivante (n=effectifs).



Source : enquête Étudiant-e-s 2014

La différence en fonction du niveau de formation du père n'est pas significative, mais varie entre le 7% (hautes écoles) et le 15% (Maturité, bac).

Graphique 15 : Proportion d'étudiantEs – selon le lieu d'obtention du diplôme secondaire-qui n'ont pas demandé de bourse d'études, en 2013-2014et qui envisageaient d'en demander une l'année suivante (n=effectifs)⁵.



Source : enquête Étudiant-e-s 2014

Au niveau des effectifs, les *genevois* et les *étrangers* sont les plus nombreux à envisager une bourse d'études l'année suivante. Mais si nous analysons les proportions, nous remarquons que les *Valais* (24%) se retrouve en première position⁶, suivi des *Autres pays* (22%). Concernant la grande proportion d'*étrangers* qui envisagent de demander une bourse d'études, la même remarque que pour le graphique 13 est valable.

⁵ Nous ne dénombrons pas d'étudiantEs venant de Neuchâtel, Jura ou Tessin qui envisagent de demander une bourse d'études l'année suivante.

4. Conclusion

Les résultats montrent tout d'abord que peu d'étudiantEs ont fait une demande pour une bourse d'études (n=165 ; 16%).

Nous avons constaté aussi que la demande diffère de manière significative selon l'origine sociale et l'origine géographique (lieu d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires). D'une part, comme on pouvait l'imaginer, les étudiantEs qui ont un père universitaire demandent moins souvent une bourse que ceux dont le père a été peu ou non scolarisé. D'autre part, plus l'étudiantE vient d'un canton éloigné, plus il aura tendance à demander une bourse (la Suisse alémanique est une région qui fait exception), probablement en raison des coûts liés au logement indépendant de la famille.

Le soutien financier parental est lié à la demande de bourse d'études : davantage d'étudiantEs financièrement indépendants des parents font appel à une bourse, tout comme davantage d'étudiantEs pour lesquels l'exercice d'une activité rémunérée en parallèle aux études est *absolument nécessaire*.

Les données montrent que les étudiantEs qui ont reçu une réponse négative à leur demande de bourse ne correspondent pas à un profil type. Ce constat est tout à fait normal car de nombreux critères sont considérés pour accorder une bourse d'études. La situation financière de l'étudiantE et de ses parents ne sont pas les seuls indicateurs.

Finalement, une grande proportion d'étudiantEs qui n'avaient pas demandé de bourse d'études en 2013-2014 et qui envisagent d'en demander une l'année suivante viennent d'un autre pays que la Suisse (et que la France). Ceux-ci sont notamment nombreux à étudier à la *FTI*.

⁶ Le fait que le Valais ait la proportion la plus élevée peut s'expliquer par le faible nombre (n=17) d'étudiantEs qui n'ont pas demandé de bourse d'études en 2013-2014. Dès lors, dès que l'effectif se modifie (même faiblement), la proportion varie fortement.